

**« Engagés à offrir des soins attentionnés » : La Famille Vincentienne au Portugal sur la
législation de l'euthanasie**

« Engagés à offrir des soins attentionnés »

**La Famille Vincentienne du Portugal publie un communiqué après l'approbation d'un
projet de loi dépénalisant l'euthanasie**

La Famille Vincentienne est composée de congrégations religieuses et d'associations laïques, qui suivent le charisme de St Vincent.

La Famille Vincentienne au Portugal compte les branches suivantes : la Congrégation de la Mission, les Filles de la Charité, la Société de St. Vincent de Paul, la Jeunesse Mariale Vincentienne, l'Association de la Médaille Miraculeuse et les collaborateurs de la Mission Vincentienne.

Au Portugal, des milliers de membres poursuivent l'œuvre commencée par St Vincent de Paul en 1617, en se consacrant directement au service de leurs sœurs et frères qui se trouvent dans les situations de pauvreté les plus diverses.

Le vendredi, 29 janvier 2021, les députés de l'Assemblée de la République portugaise ont approuvé un projet de loi autorisant la mort médicalement assistée par décision de la personne, décriminalisant ainsi l'euthanasie au Portugal. Suite à cette approbation, la Famille Vincentienne au Portugal a publié le **COMMUNIQUÉ** suivant :

1. Le monde entier, et le Portugal en particulier, traverse actuellement une crise sanitaire entraînée par la contagion due à la propagation de la Covid-19. La société portugaise vise à sauver le plus grand nombre de vies humaines, et à éviter la mort des frères et sœurs qui souffrent malheureusement de première main les blessures causées par ce virus ;
2. En cette période où la pandémie a uni tout le monde dans la lutte pour la préservation de la vie humaine, la majorité des députés de l'Assemblée de la République, en dissonance avec les opinions des professionnels du secteur sanitaire et du Conseil consultatif national d'éthique pour les sciences de la vie, a approuvé la dépénalisation de l'euthanasie, permettant aux individus de mettre fin à leur vie ;
3. Notre mission depuis des centaines d'années, en tant que Famille Vincentienne, a été de prendre soin de la vie de tous, de soutenir nos frères et sœurs les plus vulnérables, y compris ceux qui sont touchés par la maladie, et de nous efforcer de les reconforter physiquement et spirituellement chez eux, dans les hôpitaux, dans les maisons de retraite, et dans les unités de soins palliatifs ;
4. Nous, en tant que membres de la Famille Vincentienne, croyons que la vie de chacun est un don et nous sommes également convaincus que toutes les vies comptent. C'est pourquoi nous jugeons que la décriminalisation de l'euthanasie soulève une question légitime sur les véritables raisons de cette précipitation et représente un net recul de la civilisation et un abandon inacceptable de la vie de nos frères et sœurs affligés par la maladie ;
5. Nous rejetons avec véhémence le projet de loi approuvé, étant donné qu'il exprime une position de l'État qui préfère abandonner la vie humaine au détriment du droit à la protection de la santé, comme le prévoient les préceptes constitutionnels relatifs aux droits, libertés et garanties

fondamentales de la République portugaise... l'État ouvre la porte à la culture de la mort au lieu de réaffirmer la culture de la vie ;

6. Malgré ce recul, la Famille Vincentienne réaffirme qu'elle continuera toujours à défendre la vie sous toutes formes et à tous ses stades, et qu'elle n'abandonnera jamais ses frères et sœurs qui traversent une situation de maladie. Elle fera de son mieux pour leur offrir les bienfaits des soins corporels et spirituels ainsi que pour préserver leur dignité.
7. Pour conclure, nous lançons un appel particulier au Président de la République, afin qu'il ne cesse de faire tout ce qui est en son pouvoir pour empêcher l'entrée en vigueur du projet de loi, en demandant le recours de sa constitutionnalité par la Cour constitutionnelle pour mettre un terme à la dépénalisation de l'euthanasie dans notre pays.

Engagés à offrir des soins attentionnés !
Lisbonne, le 30 janvier 2021.

Province portugaise de la Congrégation de la Mission

Province portugaise des Filles de la Charité

Société de St Vincent de Paul

Jeunesse Mariale Vincentienne

Association Internationale de Charités

Association de la Médaille Miraculeuse

Collaborateurs de la Mission Vincentienne